

Discours de Willy Schraen, Congrès de la FNC 2023, Beaune

Le 23 mars 2023,
Seul le prononcé fait foi,

Chers amis
Chers amis chasseurs,

- Monsieur Franck ROBINE, préfet de la Côte d'Or ;
- Monsieur François PATRIAT, sénateur de la Côte d'Or ;
- Monsieur Alain SUGUENOT, maire de Beaune ;
- Monsieur Pierre-Edouard GUILLAIN, Adjoint au directeur de l'Eau et de la Biodiversité, représentant la secrétaire d'État à la biodiversité ; accompagné de Madame Juliette AURICOSTE et Monsieur Raphaël DEMOLIS ;
- Monsieur Jean-Simon MERANDAT, directeur du Service Central des armes et explosif au ministère de l'Intérieur ;
- Monsieur Loïc OBLET, Directeur Général délégué de l'OFB ;
- Monsieur Raymond Cheminal, président de la Mountain Bikers Foundation ;
- Mesdames et Messieurs les présidents d'associations cynégétiques spécialisées.
- Mesdames et Messieurs les représentants de la FNSEA, de la Coordination rurale, d'ELO, de la FACE, de la Fédération Française de randonnée et de celle de cyclotourisme.
- Monsieur Chastang, président d'InterProchasse,
- Chers internautes qui suivez notre direct sur Facebook,

Quel plaisir de vous retrouver, si nombreux, pour le congrès de la FNC ! Quel fantastique programme concocté par mon ami Pascal Sécula et ses équipes !

Merci à eux pour cette étape culturelle et conviviale dans cette magnifique ville de Beaune. Evidemment, la chasse s'intègre parfaitement à ce précieux patrimoine, comme nous l'avons toujours défendu.

Merci également à notre directeur national Nicolas Rivet, à ses adjoints, et à toute l'équipe de la fédération nationale qui fait chaque jour un travail remarquable dans la défense des intérêts de la chasse française et de toutes nos fédérations régionales et départementales.

La chasse est un mode de vie. A tous ceux qui veulent nous limiter à une fonction de régulateur, je dis non. Mon métier n'est pas chasseur ! C'est ma passion !

Quand je vais à la chasse, Je pars dans la nature, parce que j'aime m'y retrouver, et si à un moment je tue un animal, c'est dans ce contexte particulier que je le ferai et non pour simplement donner la mort. C'est toute la nuance que chaque chasseur connaît, ressent et comprend.

La régulation et la préservation des équilibres écosystémiques sont les conséquences de ma passion. En aucun cas ils ne peuvent en être la cause.

Quand on a compris ça, on comprend la chasse, on comprend la pêche, on comprend la corrida... On comprend ce rapport qui doit exister entre les hommes, les animaux et la nature.

N'ayons pas peur de le dire et de le répéter !

Nous sommes 4 millions de détenteurs de permis de chasse, cela fait de nous 4 millions d'ambassadeurs pour expliquer la chasse à ceux qui ne la connaissent pas. C'est essentiel et tellement simple à faire avec vos voisins et avec vos amis.

Notre congrès sera l'occasion de l'exprimer avec force.

Ce rendez-vous annuel témoigne de la vitalité de notre réseau fédéral, de notre engagement au service de notre passion et de notre sens des responsabilités face aux enjeux d'une chasse durable qui doit rester populaire.

Il y a une année, souvenez-vous, nous avons, à Paris, accueilli des candidats à l'élection présidentielle, dans le cadre de notre congrès qui s'était déroulé à 20 jours du premier tour.

Nous avons joué notre rôle en organisant cette audition. On connaît la suite. J'ai annoncé que je voterai pour le président de la République dès le premier tour.

Je ne retire rien de ce que j'ai dit à l'époque. J'ai toujours mis les intérêts de la chasse française au-dessus de toute autre considération, et je continuerai à le faire jusqu'à la fin de mon mandat. Emmanuel Macron a une écoute pour la chasse que ses prédécesseurs n'avaient pas. Même face à ces vents contraires sur nos sujets qui n'épargnent d'ailleurs pas son propre camp, il garde son cap et maintient un dialogue pragmatique et permanent.

Son engagement s'était déjà concrétisé pour la grande réforme de 2019 avec notamment le permis à 200 euros qui est plébiscité par un chasseur sur deux. C'est encore vrai, aujourd'hui, sur le dossier des dégâts de gibier, où nos appels répétés révélant la situation financière intenable de certaines de vos Fédérations, ont été entendus.

De quoi parle-t-on ?

D'une enveloppe totale de 80 millions d'euros accordée par l'Etat.

80 millions d'euros sur 3 ans, ce n'est pas une paille ! C'est la preuve que la FNC est un interlocuteur crédible et écouté, et que le Président de la République a tenu l'engagement écrit qu'il avait formulé en avril dernier auprès des FDC.

Il s'agit d'une enveloppe 60 millions d'euros sur 3 ans, pour accompagner les Fédérations et leur permettre de réussir notre objectif partagé avec toutes les organisations agricoles (FNSEA, APCA, Confédération Paysanne et Coordination rurale) et le gouvernement de réduire les surfaces de dégâts de gibier. Les Fédérations et les chasseurs auront enfin de vrais moyens d'action pour faire baisser ces dégâts y compris avec un agrainage dissuasif dorénavant applicable partout en France. Il suffira dorénavant aux territoires de chasse de contractualiser un contrat d'agrainage avec leur fédération départementale.

A ces 60 millions d'euros s'ajoute, dans le cadre du plan de résilience mis en place par l'Etat, 20 millions d'euros, pour permettre aux Fédérations de passer le cap du renchérissement des denrées alimentaires et donc de la hausse des barèmes en 2022, à la suite de la guerre en Ukraine. Rappelons que ces 20 millions ont été reversés intégralement au monde agricole.

Merci à Thierry Cabanes, Pascal Sécula et Mathieu Salvaudon pour leur implication, leur compétence et leur disponibilité dans ce dossier majeur. J'associe à ses remerciement Marc Meissel et Hubert Louis Vuitton.

Rien n'aurait été possible sur ce dossier, comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs, sans le travail acharné de notre lobbyiste Thierry Coste. Merci Thierry pour ce que tu fais chaque jour pour la chasse française.

Nous avons signé cet accord au salon de l'Agriculture avec deux ministres ; le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, et la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Bérangère Couillard ainsi que tous les représentants du monde agricole.

Je tiens chaleureusement à les remercier et plus particulièrement, Christiane Lambert. Nous avons eu des discussions franches et viriles, comme on dit, mais c'est bien le moins entre une syndicaliste de la trempe de Christiane et moi-même, qui n'en manque pas !

Désormais, il est attendu une traduction réglementaire par les services de l'Etat de cet accord. Ces travaux vont débuter rapidement pour permettre des mises en œuvre dès la saison 2023-2024.

La FNC va évidemment poursuivre ses échanges avec l'Etat et les partenaires agricoles. Je ne manquerai pas, comme je l'ai toujours fait, depuis le début de cette négociation, de vous informer sur les avancées.

Dans le même esprit, nous allons ouvrir en accord avec l'Elysée et les ministres de tutelle une négociation avec l'ONF à la fois sur l'équilibre forêt gibier, et le plan sur l'application de l'accord dans les forêts domaniales.

Cet accompagnement sur 3 ans de l'Etat doit aussi nous servir, non plus à réfléchir, mais à agir sur l'évolution du système d'indemnisation avec une loi inadaptée et vieille de 50 ans.

Comme à mon habitude, je ne vais pas périphraser pendant une demi-heure pour vous donner le fond de ma pensée : je suis convaincu qu'il faut rouvrir ce dossier d'indemnisation de la loi 1968.

Nous ne donnerons pas un avenir à la chasse française si nous ne restons que sur cette équation financière qui nous lie à la nature. Nous constatons tous que notre devenir passe par l'action environnementale, par la gestion de la biodiversité, par l'information du grand public et bien sûr par le « vivre ensemble » dans la nature.

Aux chasseurs qui nous écoutent en ce moment sur notre « Facebook live », je voudrais dire que, si nous vous faisons les poches en quelque sorte avec la contribution territoriale, nous y sommes obligés devant l'équation financière que la loi nous oblige à résoudre

Nous vous en demandons donc toujours plus pour diminuer la pression du grand gibier avec les risques que cela comporte.

Pourtant, chasser le grand gibier, c'est maintenir l'équilibre des écosystèmes, c'est protéger les cultures agricoles, C'est éviter des dizaines de milliers de collisions entre des voitures et des animaux. Ces mêmes collisions provoquent entre 150 et 190 blessés et une dizaine de morts par an.

Pour nombreux d'entre vous, mes chers collègues présidents de Fédérations, quand les dégâts de grand gibier sont payés, il reste souvent, moins que rien dans la caisse !

Comme nous sommes présents sur tout le territoire national, qui mieux que les chasseurs pour agir pour la sauvegarde de la biodiversité et parler d'écologie !

Chaque commune de France possède au moins une structure de chasse. C'est ce maillage fort et incontournable que Thierry Coste aime à définir comme le dernier réseau stalinien du monde rural !

A ce titre, nous pourrions être le bras actif de politiques environnementales et scientifiques des collectivités territoriales si nous n'étions pas pieds et poings liés avec l'entièreté du paiement des dégâts, et l'obligation de chasse qui en découle...

Je refuse aussi que la chasse devienne une milice cynégétique armée à la façon du canton de Genève ou des « länder » allemands, où l'on paye des individus pour aller chasser jour et nuit, dans une logique de régulation extrême.

Mais, pour que tout que cela n'arrive jamais, il va falloir retourner à la table des discussions et des négociations avec le monde agricole et l'exécutif !

Je le ferai pour vous, pour les chasseurs de France et pour l'avenir de la ruralité !

Au chapitre d'un autre dossier emblématique pour l'avenir de la chasse, je veux parler de la sécurité pour les chasseurs et les non-chasseurs, nous n'avons pas attendu les politiques pour nous mobiliser et agir.

Sans l'aide d'aucune instance, que ce soit notre ministère de tutelle ou notre parlement, nous avons fait baisser les accidents de chasse, d'une façon jamais égalé par aucune autre corporation.

Ce sont les chasseurs eux-mêmes, par leurs efforts, par leur rigueur sécuritaire dans leur pratique, par leur pragmatisme d'exclure tous ceux qui représentent un danger pour eux-mêmes comme pour les autres, que nous avons réussi à diviser par 4 l'ensemble des accidents de chasse en 20 ans seulement, et même par 5 ceux qui sont mortels. Et n'oublions jamais que nous avons, dans le même temps, multiplié par 5 le nombre de coups de carabine pour faire face à l'explosion du grand gibier !

Avons-nous décidé, pour autant, de nous arrêter là ? Surement pas !

Tous ensemble, nous avons proposé d'aller encore plus loin en mettant en place une formation obligatoire décennale des chasseurs, tout au long de leur pratique, pour continuer le combat que nous menons chaque jour de chasse pour tendre vers le zéro accident. Peu d'activités peuvent se prévaloir de ce type de dispositif.

D'ailleurs, je note qu'à la suite de la mise en place de cette formation, nous sommes descendus sous la barre des 100 accidents par saison.

En effet, la saison dernière, nous avons totalisé 90 accidents, et cette année, même s'il reste quelques jours de chasse en mars, 70 accidents sont comptabilisés. L'année dernière, nous avons 8 accidents mortels, et cette année il y en a pour l'instant 6 de comptabilisés. Ces deux chiffres correspondent à des baisses respectives de 22% et de 25%. Ce sont les niveaux d'accidents et de décès les plus bas de l'histoire de la chasse française.

Force est de constater que les Fédérations des chasseurs effectuent un travail extraordinaire au niveau de la sécurité en matière de chasse et qu'il vaudrait peut-être mieux les laisser continuer à faire baisser de façon drastique ces accidents, avant de vouloir inventer de nouvelles choses, dont l'efficacité reste à prouver !

Sans compter que toutes ces nouvelles idées ne trouvent pour l'instant aucun financement dédié. Même si certaines d'entre elles me parlent, comme la formation systématique de nos organisateurs de battues, la question financière ne peut être éludée.

Jamais je ne donnerai mon consentement sans lisibilité financière pour les chasseurs de France, comme pour leurs fédérations.

Il y a aussi des mesures qui manquent à l'appel comme le permis de chasse à l'arc qui se trouve bizarrement bloqué dans les méandres de l'OFB, bien que le chef de l'Etat l'ait appelé de ses vœux.

Il y a aussi la police de la chasse qui s'éteint tranquillement à l'OFB. C'est ce qu'affirment les syndicats de l'Etablissement public, en évoquant une baisse de 87% du temps consacré à la police de la chasse à l'OFB.

Vous connaissez mon profond respect pour les forces de l'ordre de ce pays, car nous savons que celles-ci sont essentielles au bon fonctionnement de notre République. A la chasse, ou dans nos campagnes, il en va de même.

Ce sont les chasseurs et les ruraux, eux-mêmes, qui demandent plus de police, comme par exemple, face au braconnage de nuit ou aux incivilités croissantes dans la nature que nous constatons.

Je rappelle à l'Etat que nous avons des compétences en la matière, et qu'il peut s'appuyer sur le réseau des fédérations et des gardes particuliers.

Et puis, il y a le reste, ce reste qui touche à la pratique même de la chasse, à la stigmatisation des chasseurs, voire à ce qui ressemble à une spoliation de nos libertés individuelles.

A tous ceux qui pensent pour nous, je leur dis qu'il serait à la fois plus judicieux et plus efficace de répertorier les nombreux endroits non chassés qui existent dans ce pays, que ce soit le dimanche ou n'importe quel autre jour. Et pour toutes celles et ceux qui ne chassent pas, qui finissent par ressentir un sentiment de peur étant donné la surmédiatisation disproportionnée des accidents de chasse, je vous invite à continuer à vivre votre passion nature en même temps que la nôtre.

Je vous assure qu'avec un peu de bon sens et de dialogue, nous pouvons continuer à vivre ensemble. Ne tombons pas dans ce piège politique grotesque qu'on nous tend, à savoir, monter les gens les uns contre les autres à des fins de chaos à peine voilé.

C'est évidemment ce que recherche le député écologiste Charles Fournier, lorsqu'il soumettra à l'Assemblée nationale le 6 avril prochain son projet de loi sur la chasse.

Un projet qui ne comporte qu'un seul point, à savoir l'interdiction de chasser le dimanche et donc un seul objectif tuer la chasse populaire.

Aucune fédération d'activités nature ne réclame un dimanche sans chasse, et chacune de ces structures l'a clairement rappelé devant notre ministre de tutelle, il y a quelques mois.

La FNC discute, depuis longtemps, avec ses homologues, fédérées au sein de l'Alliance des sports et loisirs de nature. Il n'y a pas de tabou entre nous. En 2022, deux réunions se sont tenues et nous nous sommes déjà vus deux fois en 2023. Je tiens à les remercier pour leur écoute, leur pragmatisme et saluer leur présence aujourd'hui à notre congrès.

On pourrait penser que cette nouvelle atteinte directe au droit de propriété et à la liberté individuelle n'aura que peu d'échos dans une République comme la nôtre. Mais, ce serait mal connaître les risques qui existent au sein d'une Assemblée nationale ou le buzz a depuis bien longtemps pris le pas sur l'intelligence et l'engagement public au service du collectif.

Surtout que tout est fait pour faire prospérer ce climat délétère à l'encontre de la chasse, qui bénéficie d'une stratégie médiatico-politique engagée de longue date.

A force de répéter, sans cesse, et de façon mensongère que la nature est à tout le monde, on obtient des sondages d'opinion à l'instant t, qui par définition ne tiennent pas compte du recul nécessaire qu'il faudrait normalement pour ce genre de débat.

Le culte de l'instant présent prédomine aujourd'hui à toutes les destinées françaises, en raison de l'extrême rapidité des réseaux sociaux et de la violence qui en découle... Cela ne s'applique pas qu'à la chasse.

Je me rappelle un sondage d'opinion en 2011, demandé par les écologistes politiques, qui avait annoncé que les ¾ des Français ne voulaient plus du nucléaire. Aujourd'hui, on assiste à un revirement complet de l'opinion.

Il est d'ailleurs particulièrement croustillant d'écouter les auditions de la commission d'enquête de l'Assemblée visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France. Elles sont édifiantes.

Un ancien ministre du gouvernement de François Hollande n'hésite pas à fustiger le pacte scellé entre le PS et EELV en novembre 2011, qu'il qualifie d'accord politique de coin de table. A savoir la mise à l'arrêt progressive de 24 réacteurs et une réduction de 75 à 50% de la part du nucléaire dans la production électrique du pays. On connaît le résultat !

A l'époque, l'écologiste Cécile Duflot y avait vu une rupture historique ! Elle a raison : l'histoire s'en souviendra, mais sûrement pas comme elle semblait l'imaginer ! Et, je peux vous dire qu'on n'a pas fini de payer.

Cet emballement contre la chasse n'est d'ailleurs pas seulement français, et d'autres pays ont déjà commis des erreurs majeures à ce sujet. Je veux parler du Japon et de sa politique anti-chasse. Celle-ci a fait baisser de façon importante le nombre de chasseurs.

C'est une belle revanche sur l'histoire que de voir depuis quelques mois, ce même pays contraint de déboursier beaucoup d'argent pour recruter des chasseurs dans le but de réguler la nature. Eh oui, au Japon, on vous paye pour aller à la chasse, et vous paye encore lorsque vous tuez un animal !

Alors, avant d'en arriver à ces extrémités, j'invite tous les présidents et tous les chasseurs présents, à se mobiliser pour que les députés qui nous soutiennent soient bien présents dans l'hémicycle le 6 avril, jusqu'à minuit, date de la niche parlementaire d'EELV. Il faudra choisir et surtout assumer ! Le pire étant de ne pas venir pour ne pas devoir décider !

Notre avenir ne peut pas être dans les mains d'une poignée de députés présents dans l'hémicycle, dans un entre soit qui à l'évidence ne nous serait pas favorable.

La chasse est donc devenue un sujet médiatique permanent, voire un projet politique. Dans ce contexte, il est d'autant plus important d'expliquer notre pratique et de combattre ce sentiment de peur – démesuré quand on regarde la réalité des chiffres - qui s'est installé chez certains usagers de la nature.

De mon côté, c'est ce que je fais chaque jour. J'ai plus de 100 demandes de médias par an. J'écume donc les plateaux télé, j'interviens régulièrement à la radio, je vais à la rencontre d'élus, je participe à des réunions publiques, en France mais aussi en Europe, afin de toujours rétablir la vérité sur la chasse.

Toute personne qui par idéologie, bêtise ou opportunisme attaque la chasse ou la ruralité me trouve sur son chemin.

Je vous demande de mener ce combat avec moi ! Nous le savons tous aujourd'hui, la bataille de l'opinion est cruciale pour l'avenir de la chasse. Force est de constater aussi, qu'il est de plus en plus compliqué pour le politique, quel que soit son parti, d'échapper à toutes ces injonctions d'activistes qu'ils soient anti-chasse, anti-nucléaire ou anti-viande, ou de façon plus générale anti-tout...

Ces derniers font énormément de bruit, se moquent de la véracité des faits, pratiquent les fake news avec une facilité déconcertante, esquivent le vrai débat et voient la société en deux blocs : le camp du bien et le camp du mal... Vous devinez aisément dans quel camp ils nous rangent !

On trouve ce type de comportement aussi dans la classe politique. Je dirais, pour reprendre la fameuse formule, que toute ressemblance avec les parlementaires LFI et EELV n'est pas fortuite.

Opposer pour mieux régner et gesticuler pour mieux exister, tel est l'adage de l'extrême gauche et des Verts.

Ce sont les mêmes qui encore aujourd'hui n'ont que le mot interdiction à la bouche et ont banni de leur vocabulaire celui de réflexion. Quant au bon sens paysan, il a laissé la place à une forme de croyance...et c'est peut-être le plus inquiétant !

Chaque projet de texte de loi, se rapportant de près ou de loin à la ruralité sur fond notamment de défense du bien-être animal ou d'écologie radicale, présente pour nous un risque politique. Il faut en être conscient.

Je sais que de nombreux chasseurs ou chasseresses passionnés ne disent pas qu'ils chassent, notamment dans leur milieu professionnel. Cela devient le secret le mieux gardé de France, notamment dans l'univers des médias, où des journalistes ou animateurs taisent leur passion !

Quelle est la raison de cette « discrétion » pour une activité légale qui n'est pourtant pas une maladie honteuse.

Sans doute cette radicalisation de notre société qui persiste à vouloir opposer les Français en soufflant sur les braises de la haine et en surfant sur la vindicte populaire.

L'égérie de ce sectarisme, qui met cette radicalité à toutes les sauces pour exister, je veux bien évidemment évoquer Sandrine Rousseau, se rappelle régulièrement à nous. Sa haine des chasseurs est sans limite. Elle avait défrayé la chronique dans l'interview « les 4 vérités » diffusée sur France 2. Elle avait insinué que les chasseurs appartiennent à une catégorie de population particulièrement dangereuse, intrinsèquement violente et auteurs de féminicides en puissance. Evidemment cela a conduit la FNC à saisir la justice pour dénigrement au nom de tous les chasseurs de France.

J'en profite pour saluer le travail remarquable de notre directeur délégué en charges des affaires juridiques Jean-Michel Dapvril et ses équipes, ainsi que notre avocat national Charles Lagier, qui reviendra, tout à l'heure, sur les nombreux contentieux en cours.

Quelle est la prochaine activité qui sera jugée immorale et donc condamnable ? L'entrecôte au barbecue ? les bassines de réserves d'eau pour les agriculteurs ? les animaux de compagnie ? l'élevage ?

Quand je vois certains activistes anti-élevage se répandre sur les réseaux sociaux pour expliquer que toutes les vaches présentes au salon de l'agriculture, c'est-à-dire, les plus belles représentantes de leur race et qui pour certaines décrochent des prix au concours agricole, vont finir à l'abattoir, on nage en plein délire. Elles ont une valeur notamment génétique pour l'éleveur qui est supérieure à celle d'un steak sur patte !

Ceux qui sont dans l'œil du cyclone aujourd'hui, laisseront hélas la place à d'autres...demain.

Alors que l'homme a façonné la nature depuis des siècles, ces activistes radicaux n'ont qu'un quel but : nous sortir de notre biotope !

Les excès du monde moderne ne peuvent justifier que l'on passe à un monde où dame nature est totalement sacralisée, donc intouchable. Cette nouvelle morale verte se substitue progressivement au progrès. Je me souviens que dans mon jeune temps -pas si lointain- nous nous mobilisions pour défendre l'accès au progrès comme condition d'émancipation, et non la subordination à un nouvel ordre moralisateur. L'écologie politique dans ce qu'elle a de plus extrême, rêve de devenir une « parfaite » planificatrice de nos libertés individuelles.

Tous ces projets de lois simplistes, caricaturaux et ripolinés en vert ne sont pas soumis au vote pour responsabiliser les citoyens mais pour les infantiliser.

Y en a marre !!!!!

Cette conception d'une société qui décide du temps, de l'espace et de l'activité dédiés à chacun, balaye le principe de propriété privée qui est pourtant définie comme un droit "inviolable et sacré" par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

Nous sommes des gens libres, ouverts au dialogue, pratiquant une activité légale, sur des territoires à 90 % privés. Alors je vais être clair, je n'accepterai jamais d'applications de géolocalisation sur des smartphones qui puissent remettre en cause mon droit de faire quelque chose d'autorisé chez moi, ou là où les agriculteurs et les forestiers m'en donnent le droit.

Si la biodiversité est notre bien commun et les chasseurs en savent quelque chose - eux qui la pratiquent au quotidien - la nature, elle, demeure le bien de quelques-uns.

Ma grand-mère me disait toujours : quand tu n'es pas chez toi, n'oublies jamais que tu es chez quelqu'un d'autre ! Jusqu'à très récemment, les propriétaires considéraient leurs forêts ou leurs terres comme un espace commun à la cueillette, à la chasse, à la pêche, à la promenade. Nous vivions une cohabitation apaisée.

C'était sans compter sur cette violence gratuite et ce cirque médiatique qui font croire que nos campagnes sont des zones de « guerre » entre les différents usagers, tous passionnés de nature. A force de jeter de l'huile sur le feu, les propriétaires vont finir

par se barricader chez eux à grand renfort de clôtures et d'interdictions. Je ne nie pas que des conflits ou des incidents existent mais j'appelle au retour à la raison.

Face à cette radicalité qui s'exprime souvent via l'action de groupuscules sans foi ni loi, j'ai déposé une pétition au Sénat, pour la fin de la réduction fiscale pour les dons aux associations utilisant des moyens illégaux. Elle a recueilli les 100 000 signatures requises. Le rapport sénatorial vient d'être diffusé à la suite de votre mobilisation et de celles des chasseurs. Je vous en remercie.

Il souligne qu'il n'est pas acceptable que des associations qui commettent des infractions bénéficient indirectement d'un soutien public, via la réduction d'impôt pour les dons. C'est un premier pas important d'autant que les violences faites aux chasseurs, dans le cadre de notre observatoire, ont augmenté de 27 % cette année.

À la suite de cette pétition au Sénat, l'association « Un jour, un Chasseur » a déposé sur la nouvelle plateforme citoyenne participative de la Cour des comptes, une demande de contrôle de l'argent public destiné aux fédérations de chasseurs et son usage. La Cour de comptes a retenu cette demande de contrôle en forme de réponse du berger à la bergère !

Le réseau fédéral de la chasse avec ses 1500 collaborateurs sont des acteurs engagés au service de la biodiversité depuis toujours. On n'a pas attendu ces subventions publiques (10 millions d'euros/an) liées à la réforme de la chasse pour agir pour la sauvegarde de la nature. Je rappelle que c'est l'OFB qui valide ces projets et leur financement. Un Office qui semble de plus en plus sous influence de ces associations de protection de l'environnement qui brassent des sommes colossales d'argent public.

Nous répondons sagement à toutes les questions que l'OFB nous pose. On répond une première fois, puis une deuxième, puis une troisième...jusqu'à ce que les nerfs de la Fédération concernée ou de notre directrice déléguée, Constance Bouquet, finissent par lâcher ! Je tiens d'ailleurs à la remercier pour son sang-froid, sa pugnacité et bien évidemment pour son professionnalisme au sein de la maison nationale !

Le Président de la République a fait confiance aux Fédérations des chasseurs pour œuvrer pour la biodiversité, et nous continuerons à honorer, en transparence, cette confiance, même si cela déplaît à certains.

Que les idéologues de l'écologie soient perturbés par le fait que les chasseurs soient reconnus à leur juste valeur dans la sauvegarde de la biodiversité, Qu'ils soient ulcérés par le fait qu'on vienne marcher sur leurs platebandes en bénéficiant de « leur » argent public, je peux comprendre ... Mais, qu'un établissement public, tel que l'OFB, tergiverse sur la question, cela n'est pas acceptable d'autant que nous ne sommes pas les seuls à partager ce constat.

Bon, je vous la fais courte, si vous croyez qu'on finira par laisser tomber, c'est mal nous connaître !

Un autre exemple du virage qu'est en train de prendre notre société : la tolérance, indispensable au « vivre ensemble » est une valeur en perte. Les territoires ruraux ne font pas exception à cette stigmatisation.

Alors que l'apport des populations autochtones dans la protection des écosystèmes a été mis en avant lors la dernière COP sur la biodiversité, les chasses traditionnelles, elles, sont suspendues. Les quelques milliers de chasseurs qui pratiquaient encore ces chasses dans le respect des gestes et des traditions de leurs ancêtres, ne sont pas si éloignés de la culture de ces populations autochtones qui sont considérées comme de véritables gardiennes de la nature par les Organisations mondiales.

Ces chasses traditionnelles, que certains ignorants qualifient de barbares, témoignent en réalité de l'adaptabilité de l'espèce humaine face à une nature hostile, où son sens de l'observation des oiseaux lui a permis de survivre.

Prenons la chasse à la glu, qui a fait couler tant d'encre et de salive. De quoi s'agit-il en réalité ? D'attraper des oiseaux en les sifflant pour les faire venir se coller sur de la résine de pins, comme nos ancêtres le faisait déjà dans le Sud-est. Cette capture ne tue pas les oiseaux car ils servent d'appelants pour la chasse à la grive au fusil, et ils seront relâchés quelques semaines plus tard.

La tenderie aux grives est une capture à l'aide d'un piège en forme de collet fabriqué avec des crins de la queue de cheval pour attraper une grive dans les forêts ardennaises. Le tendeur qui fabrique ce piège est le dépositaire d'une transmission orale de ce savoir unique au monde !

Voilà donc quelques exemples de ces pratiques diaboliques qui rendent fous les « anti-tout » et font l'objet de procédures juridiques incessantes. J'attends le jugement sur le fond du Conseil d'État.

Je ne lâcherai pas même si les marges de manœuvre sont étroites !

Et, que penser de ces quelques fonctionnaires de la Commission Européenne qui balaient, eux aussi, ce patrimoine d'un revers de la main en expliquant, sans rire, qu'il existe des alternatives à ces chasses traditionnelles, c'est-à-dire l'élevage ou le tir au fusil ? J'avoue ne plus rien y comprendre. Rappelons que ces pratiques ancestrales de chasse, transmises de génération en génération, ne concernent qu'un petit quota de prélèvement !

La dernière trouvaille de Bruxelles : un nouvel avis motivé venant de la Commission européenne à destination de l'Etat Français dans lequel elle déroule clairement son idéologie radicale. En ligne de mire, les chasses traditionnelles qui sont dorénavant attaquées dans leur ensemble, en désignant clairement les palombières.

Bruxelles a donc la main mise sur de nombreuses décisions qui impactent les pratiques de la chasse et toutes les traditions françaises. C'est un constat. Et, ce n'est pas être anti-européen que de l'affirmer.

Les oiseaux que nous pouvons chasser, le calendrier des saisons de chasse, les méthodes de chasse y compris celles qui font partie de notre identité rurale et de notre patrimoine culturel, c'est Bruxelles.

La définition des zones protégées, nouveau no man's land érigé en eldorado écolo, c'est encore Bruxelles.

La grippe aviaire et son cadre anti-chasse totalement injustifié, c'est Bruxelles.

Les armes à feu et les munitions que nous pouvons utiliser, c'est toujours Bruxelles.

Prenons l'exemple de cette triste saga anti-plomb dans les cartouches.

Il est clair que l'objectif affiché par la Commission européenne qui bannit le plomb des cartouches dans un périmètre autour des zones humides, est d'en interdire l'usage partout. Et surtout d'imaginer que de nombreux chasseurs arrêteront la chasse quand il faudra changer l'arme du père ou du grand-père avec laquelle il chasse depuis toujours...

Quand on voit la brutalité de la méthode, et la portée réelle du plomb de chasse dans la pollution de nos sols, on comprend bien que cette décision n'est qu'un énième prétexte visant à détruire la chasse en Europe. Pourtant, nous étions prêts à y travailler dans un esprit de transition écologique.

C'est dommage, nous sommes à nouveau tombés dans l'écologie punitive et radicale. Bruxelles ne sait donc faire que cela !

Plusieurs pays qui avaient anticipé cette interdiction reviennent de façon partielle ou totale sur cette mesure qu'ils jugent non pertinente.

En 2021, la Norvège a approuvé par un vote parlementaire l'utilisation du plomb dans les munitions de chasse après son interdiction en 2005. Cette décision a été prise parce qu'il n'y avait aucune base scientifique sur la durabilité des matériaux utilisés comme alternative au plomb, sans oublier les souffrances inutiles qu'ils provoquent pour les animaux, tout en étant plus risqués pour l'homme.

Le plomb est sûrement moins pire que les substances alternatives « made in china » !

Ces événements devraient s'accompagner d'une prise de conscience de nos gouvernants, y compris au niveau européen.

Cela devrait aider la Commission à se poser les bonnes questions, mais hélas elle a une vision dogmatique et anti- tout sur ce sujet, comme sur tant d'autres.

Nous sommes tributaires du bon vouloir de quelques fonctionnaires européens qui théorisent la nature et considèrent la chasse comme l'une des principales menaces pour la biodiversité malgré toutes les preuves manifestes du contraire.

C'est dans ce climat préoccupant que la Face (European Federation for hunting and conservation) qui représente l'intérêt des chasseurs européens a lancé en 2022 une pétition - sign for hunting, donnez un avenir à la chasse -, pour dire stop à cette ingérence.

Défendons une approche humaniste de la chasse qui intègre nos spécificités régionales.

Les instances européennes doivent cesser leur diktat sur le mode de vie des ruraux.

Mais, ne nous y trompons pas, si la Commission européenne propose, ce sont les parlementaires européens et les Etats membres qui disposent. Pour finir ; les décideurs ce sont eux !

Je me souviens que Michel Barnier, européen convaincu et ancien négociateur du Brexit, fustigeait déjà, il y a quelques années cette Europe, où le politique avec un grand P ne prenait pas ses responsabilités et laissait le pouvoir aux technocrates bruxellois.

La réalité du monde rural, c'est d'abord 23 millions de femmes et d'hommes qui y vivent et y travaillent. Mais c'est aussi un état d'esprit pour de nombreux citoyens qui ont des racines rurales et qui en sont fiers. Ils méritent qu'on les défende. C'est pourquoi nous avons décidé avec Thierry Coste de lancer un groupe de réflexion qui fera des propositions en vue des élections européennes. Nous avons un peu de temps pour nous projeter et nous mobiliser.

Mon état d'esprit est résolument positif. Le combat finit toujours par payer quand la cause est juste.

Prenons l'exemple du combat pour valoriser la venaison. Promouvoir la venaison française pour la rendre plus accessible aux consommateurs français, est mon objectif depuis mon élection à la tête de la FNC. Pourquoi ? Parce que ce sujet de la viande de gibier intéresse bien au-delà des seuls chasseurs. En effet, cet aboutissement de l'acte de chasse doit être au cœur de notre stratégie de reconquête de l'opinion publique que j'ai déjà évoquée.

Nous sommes avec la valorisation de la viande de gibier dans l'air du temps. Cette viande répond aux nouvelles attentes des consommateurs. Ils sont devenus locavores. Ils ont compris qu'aller chercher des produits alimentaires, quelque fois à l'autre bout du monde, ou même à l'autre bout de la France, n'est pas forcément une bonne idée pour la planète. Développer ces filières de valorisation de venaison locales est un formidable atout économique et social pour nos territoires ruraux.

L'atelier national qui s'est organisé à Paris a regroupé plus de 100 personnes. Nous avons réussi à faire bouger les lignes, à structurer des filières de proximité. Au départ 8 sites pilotes avaient été identifiés. Notre mobilisation va se poursuivre, car elle est capitale pour l'avenir de la chasse et son acceptation par la société.

Manger du gibier, c'est déjà faire un pas vers la chasse et les chasseurs. A condition que le fait de pouvoir donner ou vendre du gibier aux non-chasseurs ne soit plus ce chemin de croix sanitaire que nous subissons tous aujourd'hui. Il est bien plus facile d'acheter, chez nous, un kilo de sanglier en provenance des pays de l'Est que d'aller chercher, à la fin du dimanche après-midi le même morceau de viande chez le voisin qui vient de finir la chasse. Ce n'est pas faute de demander avec insistance, à la DGAL, de desserrer cet étau sanitaire

Un récent sondage de l'IFOP, confirme l'envie des Français de manger du gibier. Sur les Français qui sont critiques sur la chasse, 72 % souhaitent consommer du gibier. Il est donc urgent d'agir.

Vous l'aurez constaté, si rien n'est simple pour le monde rural aujourd'hui, certaines personnalités publiques et voix médiatiques s'élèvent pour dénoncer la violence que l'on subit sur tous les sujets de société. Certaines radicalités effacent les revendications et nuisent même au dialogue social. Ce qui vous en conviendrez n'est pas l'enjeu de ces opérations coup de poing entre « collage de mains au sol » et « tableaux aspergés de sauce » par de jeunes activistes pour le climat. A force de pratiquer l'outrance pour alerter, ces mouvements finissent par se décrédibiliser et lasser l'opinion.

A la résistance civile jusqu'au boutiste, je préférerais toujours le dialogue et le choix des urnes pour faire valoir ses convictions et choisir son avenir.

La meilleure illustration que je peux vous donner sont les élections sénatoriales néerlandaises qui se sont tenues il y a quelques jours. Une liste venue de nulle part, affiliée à aucun parti politique, regroupant des intérêts agricoles et ruraux, intitulée le mouvement citoyen- paysan, vient d'arriver en tête de l'élection.

Comme quoi, ici comme ailleurs, les gens des campagnes comme ceux des villes n'en peuvent plus de subir cette écologie politique radicale et cet animalisme exacerbé. Il se lèvent pour dire ça suffit !

Regardez ce qui s'est passé, récemment, à Montpellier, où la ruralité unie, a su mobiliser en moins de 15 jours, 15 000 personnes pour défendre nos campagnes et nos pratiques traditionnelles au cœur de la Camargue.

Imaginez 600 chevaux camarguais avec leurs cavaliers sur la place centrale de Montpellier.

Laissez-nous vivre selon nos choix de vie !

Cessez de nous rajouter sans cesse des normes sur des normes !

Arrêtez de nous imposer votre vision d'une société qui ne sera faite que d'interdiction et de privation !

Laissez-nous simplement transmettre à nos enfants ce que nous avons reçu de nos parents, c'est notre droit légitime !

En résumé, foutez-nous la paix !

Je le perçois. Le sens du vent commence à tourner. Dès demain il peut même souffler en notre faveur. J'en suis convaincu.

Alors mes amis ce n'est pas le moment de baisser les bras et de renoncer à ce que nous sommes, à ces valeurs que nous portons fièrement !

Oui, je vous le dis ! Dans un avenir pas si lointain, être chasseur, être pêcheur, être agriculteur, être éleveur sera valorisé par la société qui nous entoure. Nous serons alors reconnus pour nos compétences, notre savoir-faire et nos traditions qu'il faudra préserver, et dont la transmission sera l'objectif collectif !

Merci pour votre engagement,

Merci de porter la chasse française à bout de bras, chaque jour, sur tout notre territoire,

Et pour conclure, je voudrais, personnellement, remercier tous les présents dans cette salle et tous ceux qui nous écoutent, pour l'amitié, le soutien sans faille que vous me témoignez,

Vous êtes ma force,

Restons unis !

Vive la chasse !

Vive la ruralité !